



COURRIER DES SYNDICATS ET SECTIONS SYNDICALES



EDITO Après le 09 octobre 2012 : LES ÉLECTIONS TPE !

L'appel de la Fédération Européenne de l'Industrie, s'est traduit en France à l'initiative de la CGT par des arrêts de travail et des manifestations.

La CGT recense plus de **90 000 participants issus de nombreux secteurs professionnels**, privés et publics, à l'ensemble des initiatives qui se sont déroulées sur le territoire.

A Clermont-Ferrand, près de 1000 salariés ont manifesté pour la défense de l'emploi et l'avenir de nos industries pour une Europe solidaire et sociale et pour une réponse aux urgences sociales. Les ACC en tête, suivi des métallos, des services publics, de la sécu, du commerce, de la construction et bien d'autres encore, les syndicats Puydômois se sont rassemblés pour rappeler au gouvernement et au patronat les attentes des salariés en matière sociale.

Les atteintes à l'emploi industriel et la destruction des services publics ont des conséquences sur le reste de l'économie. A la FNAC, chez CASTORAMA, CARREFOUR, PHONE HOUSE, CONFORAMA, INTERMARCHÉ Les emplois supprimés dans le commerce se comptent par dizaines de milliers. Partout, toujours le même leitmotiv, les actionnaires avant les salariés. Dans ce contexte, la campagne électorale dans les petites entreprises revêt une importance encore plus particulière. Le poids de la CGT va être déterminant pour la défense de ces salariés, isolés par nature. Souvent précarisés, ou fragilisés, le score de notre organisation sera forcément un point d'appui pour ces travailleurs beaucoup trop éloignés de l'organisation syndicale. A un mois et demi du début de ce scrutin, premier du genre, la CGT a décidé de mettre toutes ses forces dans la bataille. Dans chaque UL, chaque syndicat, des plans de travail sont mis en œuvre. Diffusions de tracts, campagnes de collage, rencontres avec les salariés des petites entreprises, tout doit être mis en œuvre pour permettre non seulement une bonne participation à ces élections mais plus particulièrement un vote important en faveur de la CGT. Plusieurs initiatives ont rendu visible la campagne de la CGT : le bus du commerce stationné en centre ville a permis de populariser ce scrutin pour les salariés de Clermont-Ferrand. Les apprentis du centre de formation rencontrent toutes les semaines la CGT et débattent de l'utilité du vote. Le 25 septembre, près de 60000 UNITE 63 ont été distribués sur les ronds points du département.

La bataille de la CGT dans les boulangeries pour le respect des droits des salariés trouve pleinement sa place dans cette

SOMMAIRE :

- P2 : DLAJ, lutte contre la précarité de l'emploi
- P3 : Manifestation des retraités, Lyon, Agenda
- P4 : Action du 19 octobre dans la santé



N° 1435 VENDREDI 12 OCTOBRE 2012

DEPOSE LE 12 OCTOBRE 2012

Circulaire d'informations hebdomadaires du Bureau et du Secrétariat de l'Union Départementale CGT - Directeur de publication : Julien PAULIAC - Imprimé par nos soins Maison du Peuple - 63000 Clermont-Ferrand - CPPAP 0506 S 06884 D
73 du 13 mai 2004 - ISSN n° 09920625

campagne. Elle met sur le devant de la scène la pratique patronale qui consiste à signer un accord.

Chacun de nous connaît un salarié travaillant dans une entreprise de moins de 11 : assistant maternel, coiffeur, barmaid, plombier, secrétaire médicale, ouvrier agricole.... Gagner au vote CGT commence par convaincre ces salariés qui nous entourent.

Une nouvelle initiative de déploiement est organisée le 23 octobre : distribution, collage et contact direct avec les salariés des TPE sont au programme. Rendez vous donc dans nos unions locales pour cette journée interprofessionnelle.

Une campagne électorale est une véritable bataille, pour la remporter on a besoin de l'engagement de tous les militants : **c'est la condition pour gagner**

D.Holle

Chronique DLAJ

Le conseil des prud'hommes ordonne une réintégration !

Chez MICHELIN comme ailleurs, le droit du travail n'est pas le livre de chevet des patrons. A force de croire que tous les droits leur sont acquis, ils en oublient même le B-A-BA du Code du travail.

Dans une affaire, un salarié a été licencié pour inaptitude alors que celle-ci n'a pas été constatée conformément aux dispositions légales, c'est-à-dire par deux examens médicaux espacés de 15 jours.

Le jugement est sans appel : le licenciement est nul et le salarié doit être réintégré au sein de l'entreprise dans un poste auquel il est apte. A défaut, l'employeur est condamné au versement de dommages et intérêts pour le préjudice subi par le salarié.

Le salarié, bien conseillé par son défenseur, a décidé de retourner à l'entreprise. Un exemple à méditer. En effet, c'est souvent en sens inverse que les travailleurs prennent la porte de l'entreprise.

Imposer le retour dans l'entreprise avec une décision de justice est une belle victoire sur l'arbitraire patronal !

*Jugement Conseil de Prud'hommes CLERMONT-FERRAND,
20 septembre 2012, F11/00876*

Lutte contre la précarité de l'emploi

Le MEDEF renvoie la négociation à plus tard !

jeudi 11 octobre 2012

Cette séance a été surréaliste. Le Patronat a refusé de négocier sur la lutte contre la précarité dans le marché du travail. Il s'est contenté de distribuer ses propositions de flexibilisation, y compris du CDI. Les organisations syndicales ont juste eu le droit à un tour de table pour lister leurs propres propositions.

Le sujet prévu d'être traité aujourd'hui méritait pourtant une discussion de fond : la précarité touche des millions de salariés. Cette préoccupation majeure, le recul de la précarité, est d'ailleurs un objectif du document d'orientation du gouvernement.

L'ensemble des organisations syndicales a abordé des sujets importants :

- Encadrer plus strictement le temps partiel subi avec un minimum hebdomadaire d'heures travaillées
- Surcotisation pour les contrats précaires,
- Mutualisation de certains droits comme les complémentaires Santé et Prévoyance,
- Recadrer les Groupements d'employeur, • Supprimer les dérives de l'auto-entrepreneuriat,
- Améliorer les droits des stagiaires,
- Développer les droits des représentants des salariés.

La CGT a insisté sur la portabilité et la transférabilité des droits dans l'objectif de la Sécurité sociale professionnelle.

Le MEDEF n'a eu que faire de tous ces vrais sujets de négociation. Il est resté campé sur ses prétentions : flexibiliser encore plus le travail. Le reste ne l'intéressant pas, il choisit donc de ne pas en discuter. La séance s'est terminée au bout de deux heures.

Montreuil, le 11 octobre 2012

11 octobre : manifestation des retraités à Paris

Ce 11 octobre 2012 a marqué une étape importante dans la mobilisation des retraités. Plusieurs milliers de retraités, dont 12 000 à Paris, sont descendus dans les rues des principales villes de France, dans un cadre unitaire.

Partout les mêmes revendications : le pouvoir d'achat, 300€ de rattrapage immédiat, pas de retraites au-dessous du SMIC pour une carrière complète, une véritable loi sur l'aide à l'autonomie dans le cadre de la Sécurité sociale, et l'accès aux soins pour les retraités et personnes âgées.

La CGT revendique également le retrait du projet du Gouvernement d'imposer à la hauteur de 0,15% en 2013 et 0,30% en 2014 les revenus des retraités imposables, pour financer la future Loi sur l'aide à l'autonomie.

Le succès de cette journée doit servir, dans un cadre unitaire plus large, à exiger de véritables négociations à partir des préoccupations des retraités et personnes âgées.

Pour sa part, l'Union Confédérale des Retraités CGT lancera une campagne nationale sur le pouvoir d'achat dans les tous prochains jours.

Le Gouvernement doit apporter rapidement des réponses concrètes aux exigences exprimées le 11 octobre, et comme depuis de nombreuses années.

Les retraités de notre pays, comme partout en Europe, exigent une véritable solidarité intergénérationnelle. Ils refusent l'opposition jeunes/retraités, actifs/retraités et la stigmatisation orchestrée par certains.

L'UCR-CGT invite les retraités et personnes âgées :

- ▶ à prendre la parole et à se faire entendre,
- ▶ à s'organiser au sein des organisations syndicales CGT territoriales et professionnelles retraités.

⇒ Une centaine de camarades du Puy-de-Dôme ont rejoint la manifestation parisienne.

Déplacement à LYON LE 15 OCTOBRE 2012-

afin de faciliter le voyage de tous, 2 points de ramassage sont prévus :

- 08h30 à Clermont-Ferrand, parking Auchan Nord, devant la médiathèque
- 09h00, péage autoroute de Thiers Ouest

AGENDA :

- ⇒ Lundi 15 octobre déplacement à Lyon pour les Roannais
- ⇒ Lundi 15 octobre action cgt Ste-Marie
- ⇒ Vendredi 19 octobre Action Ehpap



Résidents et/ou familles de résidents, la CGT s'adresse à vous.

L'ensemble des professionnels du secteur public, territorial, privé, hospitalier des établissements accueillant des personnes âgées dépendantes sont en lutte. Pourquoi ?

Face à la dégradation de nos conditions de travail, notre malaise grandit.

Les politiques nationales, départementales et communales menées dans le pays, ne donnent plus les moyens aux établissements de fonctionner correctement, afin d'apporter une qualité de soins que nous devons assurer, auprès des résidents dont nous avons la lourde responsabilité.

Pour que le bien-être de vos parents reste le centre de nos préoccupations.

Toutes nos revendications :

- Une revalorisation des salaires à plus 10%, l'harmonisation par le haut des régimes indemnitaires et des primes (NBI gérontologique...) et leur intégration dans le salaire de base,
- L'amélioration des conditions de travail,
- De réelles créations d'emplois pour un service de qualité,
- Des titularisations pour le public, mise en CDI pour le Privé,
- Un réel déroulement de carrière,
- Une formation professionnelle adaptée à la réalité du terrain,
- La reconnaissance des qualifications.

N'ont qu'un seul but :

- L'Humanisation de nos structures
- Plus de soins et de meilleure qualité
- Plus de choix dans les structures d'accueil
- Une meilleure écoute de nos besoins
- Des prises en charge adaptées pour chaque pathologie

Nous vous invitons à venir défendre l'amélioration de la qualité de vie des résidents, ainsi que le personnel.

Le 19 Octobre 2012 à partir de 14h30 devant l'ARS

Avenue de l'Union Soviétique

Clermont Ferrand (prés de la Gare SNCF)